



Communiqué de Presse

15 avril 2021

Le groupe Aeroplast réalise son troisième build-up avec l'acquisition de René Maire

Accompagné par son actionnaire Pléiade Investissement, le groupe Aéroplast Industries réalise sa troisième acquisition avec la société René Maire.

Le groupe Aéroplast Industries est spécialisé dans les développements à haute technicité de solutions plastiques allégées via ses filiales ATM Plasturgie, ATM Mecamold et CF Plastiques, ainsi que le micro-décolletage via sa filiale Crozet. Le groupe intervient sur toute la chaîne de valeur de ses clients : conseil, conception, prototypage, usinage, réalisation de moules et injection, salles blanches pour pièces médicales implantables. Le groupe est certifié EN 9100, norme d'assurance qualité pour le marché aéronautique et spatial, ISO 13485 pour les dispositifs médicaux et ISO 9001.

Basée à Oyonnax, la société René Maire, jusqu'ici détenue par son dirigeant Gilles Verchère, est spécialisée dans l'injection plastique et le surmoulage de pièces pour la filtration. La société est aussi certifiée ISO 9001 et détient la certification IATF 16949, norme d'assurance qualité pour le marché automobile.

Cette transaction permet au groupe Aéroplast Industries d'élargir son offre industrielle avec un nouveau savoir-faire très technique complémentaire.

L'ensemble consolidé réalisera autour de 20 M€ de chiffre d'affaires en 2021.

« L'acquisition de la société René Maire renforce notre offre et services de solutions techniques sur des marchés exigeants comme celui de l'automobile. Nous sommes heureux d'accueillir cette équipe au sein de notre groupe », déclare Fabrice Cléménçon, Président d'Aéroplast Industries.

« Cette nouvelle acquisition s'inscrit pleinement dans la stratégie de build-up du plan de développement. Elle vient parfaitement compléter l'offre du groupe Aéroplast Industries sur des pièces techniques à forte valeur ajoutée », indique Emmanuelle Guez, Associée de Pléiade Investissement.

A propos de Pléiade Investissement (www.pleiadeinvestissement.com)

Holding d'entrepreneurs, Pléiade Investissement investit au côté d'entrepreneurs qui veulent garder leur indépendance, reprendre ou développer leur entreprise, ou diversifier leur patrimoine.

Tous ses actionnaires ont soutenu ou développé individuellement une entreprise qu'ils ont créée, ou dont ils ont repris la direction. A travers Pléiade Investissement, ils réinvestissent une partie de leur patrimoine et partagent leur expérience.

Actionnaire de long terme, Pléiade Investissement privilégie la pérennité de l'entreprise et son horizon de sortie n'est pas limité.

Intervenants :

Pléiade Investissement : Emmanuelle Guez (Associée), Arthur Pinçon (Chargé d'Affaires)

Conseils Acquéreur :

- ▶ Conseil juridique : BG2V (Stanislas Richoillez, Alexandra Shawn-Basha, Jean-Sébastien Dumont)
- ▶ Audit financier : BMA (Alexis Thura, Aurélie Messian)

Conseil Cédant René Maire :

- ▶ Conseil juridique : Albers & Albert (Suzanne Decobecq, Bertrand Astier)

Banque de financement :

- ▶ BPI : Aurélie Frejnik